

TERRITOIRES DU RUANDA URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA

Kigali, le 13 juillet 1939.-

N° 1520/P.I.

Monsieur l'Administrateur Territorial,

OBJET:
UMURUNDO

495/P.I.
621.7-39

Lorsqu'un notable ou un éleveur important sollicite auprès de vous l'autorisation de pratiquer l'umurundo, je vous prie de me faire tenir sa demande en l'accompagnant des renseignements suivants:

Noms des abagaragu	Domicile	Nombre de Têtes détenues par chacun d'eux.	OBSERVATIONS .
:	:	:	:
:	:	:	:
:	:	:	:

Ruhengeri



4229

Messieurs les Administrateurs Territoriaux
Kigali, Nyanza, Astrida, Shangugu, Kisenyi,
Ruhengeri, Biumba et Kibungu .

Le Résident du Ruanda
M. Simon,

Simon